



**CONVENTION PARTENARIALE
PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)**

PEdT avec Plan mercredi

PORTEUR DU PROJET :

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : MAIRIE DE GEX

Nom et prénom du coordonnateur local : Myriam FREYSSINEL

Fonction : responsable pôle Education et sports

Adresse : Mairie de Gex, 77 rue de l'horloge 01170 GEX

Téléphone : 04 50 42 63 11

Adresse électronique : myriam.freyssinel@ville-gex.fr

PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNEES :

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : commune de GEX

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Etablissements	publics	privés	Total
Ecoles maternelles	3	1 (école primaire)	4
Ecoles élémentaires	3		4
Etablissements secondaires			

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

Nom de l'école	adresse
Ecole maternelle Parozet	233 rue de l'Oudar – 01170 GEX
Ecole élémentaire Parozet	233 rue de l'Oudar – 01170 GEX

Ecole maternelle Perdtamps	64 avenue de Perdtamps – 01170 GEX
Ecole élémentaire Perdtamps	64 avenue de Perdtamps – 01170 GEX
Ecole maternelle Vertes Campagnes	143 rue des Vertes Campagnes – 01170 GEX
Ecole élémentaire Vertes Campagnes	143 rue des Vertes Campagnes – 01170 GEX
Ecole primaire Jeanne d'Arc	273 rue de Genève – 01170 GEX

Public concerné : nombre total d'enfants : école publiques et privées confondues
Niveau maternelle : **576** dont 0 de moins de 3 ans
Niveau élémentaire : **1082**
Niveau secondaire (collège public et collège privé, lycée) :

Mode d'inscription aux activités périscolaires :

A l'année : oui		Trimestriel : oui		Modulable : oui	
Gratuit :		Payant pour toutes les activités : oui Tarif :*		Payant pour certaines activités : Tarif :	
				Payant pour les activités après la classe : Tarif :	

*Voir grille des tarifs en annexe

Modalités d'information des familles : **Site internet de la commune, espace citoyen (espace numérique individuel), journaux locaux, journal de la commune (Echo de Gex), panneaux lumineux, affichages dans les accueils périscolaires et les écoles, carnet de liaison**

PILOTAGE ET COORDINATION :

Comité de pilotage local du PEDT :

Composition du comité de pilotage :

- **Le Maire, l'adjointe au scolaire, l'adjointe à la culture et à la jeunesse**
- **La responsable du pôle éducation et sport**
- **Le responsable de l'ACM**
- **1 directeur(trice) représentant la maternelle et l'élémentaire de chaque groupe scolaire (Perdtamps, Parozet et vertes Campagnes et Jeanne d'Arc)**
- **1 délégué de parents d'élèves représentant la maternelle et l'élémentaire de chaque groupe scolaire (Perdtamps, Parozet et Vertes Campagnes et Jeanne d'Arc)**
- **Les représentants de la DDSCS et de la CAF et l'IEN de la circonscription de Gex Nord seront systématiquement invités**

Modalités de pilotage (fonctionnement du COPIL, de commissions ...) :

Au minimum deux réunions du COPIL sont envisagées : à l'automne pour le bilan de la rentrée et en fin d'année scolaire afin de préparer la rentrée suivante.

Coordination du projet assurée par : (si différent du coordonnateur local indiqué en page 1)

Nom et prénom du responsable pédagogique : **Monsieur Jean-Philippe BAILLY**
 Fonction : **responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs de Gex**
 Adresse : **Mairie de GEX, 77 rue de l'horloge-01170 GEX**
 Téléphone : **04 50 28 72 03**
 Adresse électronique : reponsable.alsh@ville-gex.fr

Nom et prénom de l'adjointe déléguée : **Mme Hélène MOREL-CASTERAN**
 Nom et prénom du coordonnateur local : **Myriam FREYSSINEL**
 Fonction : **responsable pôle Education et sports**
 Adresse : **Mairie de Gex, 77 rue de l'horloge 01170 GEX**
 Téléphone : **04 50 42 63 11**
 Adresse électronique : myriam.freyssinel@ville-gex.fr

Acteurs éducatifs responsables de la mise en œuvre des activités périscolaires proposées dans le cadre du PEDT (à décliner selon les activités si nécessaire) :

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)
Mise en place et coordination des activités périscolaires et extrascolaires	1 responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs	directeur	
Coordination et animations des activités périscolaires	2 adjoints périscolaires	Animateurs, adjoints au responsable de l'ACM	
Coordination des animations, porteurs de projets	3 coordonnateurs d'activités	Animateurs BAFA	
Préparation et animation, surveillance, encadrement	12 animateurs du temps périscolaire et extrascolaire	Animateurs BAFA ou stagiaires BAFA	

Deux fois par semaine, coordinateurs d'activités et animateurs se rencontrent pour préparer les ateliers.
Réunions hebdomadaires de l'adjointe au scolaire avec la responsable du pôle Education et Sports et le responsable de l'ACM.

ORGANISATION 2018

Organisation du temps scolaire : 4 jours

Organisation du secteur périscolaire :

Nombre d'accueils périscolaires non déclarés à la DDSC 01 : **aucun**
 Nombre d'accueils de loisirs périscolaires (déclarés à la DDSC 01) : **4 (3 pour la mairie et 1 pour l'école Jeanne d'Arc)**

Nombre d'accueils extrascolaires déclarés à la DDCS 01 : 1

Nombre d'enfants du territoire concernés par les activités péri et extrascolaires : **650**

Liste des activités périscolaires existantes :

- **Garderie périscolaire**
- **Restauration scolaire**

Nombre d'encadrants intervenant sur ces temps périscolaires : **13 animateurs**

Liste des activités proposées sur les temps périscolaires : **activités sportives, manuelles et artistiques, jeux de société, espace leçons.**

Nombre d'encadrants intervenant sur ces temps extrascolaires : **13 animateurs**

Liste des locaux et équipements utilisés pour ces activités périscolaires

Nom de l'établissement	adresse
Garderie périscolaire de Parozet	233 rue de l'Oudar – 01170 GEX
Garderie périscolaire de Perdtamps	64 avenue de Perdtamps – 01170 GEX
Accueil de loisirs des Vertes Campagnes	143 rue des Vertes Campagnes – 01170 GEX

Modalités d'accueil du mercredi : **accueil à la journée**

Horaires :

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants selon les formules suivantes :

- **A la journée avec repas**
- **Matin avec ou sans repas**
- **Après-midi avec ou sans repas**

Organisation du secteur extrascolaire :
(Activités organisées durant les vacances)

Nombre d'accueil extrascolaires déclarés à la DDCS 01 : 1

Nombre d'encadrants du territoire concernés :

Accueil extrascolaire de la mairie de Gex « la Buissonnière » : **258 inscrits**

Nombre d'enfants concernés par l'accueil sur les petites vacances et grandes vacances : limité selon la composition de l'équipe d'animateurs et dans le respect des taux d'encadrement.

Petites et grandes vacances) : 12 à 13 animateurs

- **Enfants < 6ans : 1 animateur pour 8**
- **Enfants > 6 ans : 1 animateur pour 12**

Liste des activités extrascolaires

OBJECTIFS ET MOYENS

Les objectifs éducatifs

- Rechercher la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
- Mettre en cohérence les différents projets (projets du temps périscolaire, projet de l'accueil de loisirs, projets des écoles, projets des associations partenaires)
- Décliner des parcours éducatifs sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Répondre à des besoins éducatifs identifiés pour contribuer à une politique de réussite éducative
- Installer la collaboration entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation
- Développer la mixité sociale
- Développer l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Construire ou renforcer des partenariats avec des associations ou des intervenants locaux pour proposer des activités et des expériences plus riches

Les moyens

- Des locaux adaptés : l'accueil de loisirs de « la Buissonnière » permet l'accueil de tous les enfants, il est adapté aux contraintes PMR. La diversité des locaux (salles de jeux, salles d'activités, salle de réunion, salles de sieste, restaurant scolaire de l'école, espaces extérieurs) permet de répartir harmonieusement les enfants et de développer simultanément plusieurs activités selon les tranches d'âge.
- La disponibilité des intervenants qui proposent une grande richesse dans la diversité des activités à mettre en œuvre
- Un partenariat fort et ancré depuis longtemps avec des associations locales (le centre socio-culturel, les chevaliers de l'Oiseau...)
- Des structures communales qui bénéficient aux enfants pour la diversité des projets (piscine, cinéma, bibliothèque)
- Des intervenants de la Communauté de Commune pour la connaissance de la biodiversité
- Une région riche en patrimoine naturel et bâti, de nombreux sites sont accessibles et représentent une véritable ouverture culturelle
- Une équipe d'animateurs qualifiés et motivés pour la mise en œuvre de projets de qualité

LES PROJETS

1^{ère} partie de l'année scolaire : de novembre à février

Projet Théâtre : pour les 6-12 ans



Les enfants vont élaborer une pièce de théâtre et s'investir, selon le choix de chacun dans les différents volets de la création :

- Atelier couture pour la fabrication de décors et costumes, à l'aide d'une intervenante qualifiée, Mme Poujet
ces ateliers créatifs ont pour but d'initier les enfants à la couture et ses techniques de bases (métier artisanal). Les ateliers font appel à la créativité et mise en pratique de consignes de façon ludique. Technique du « Learning by Doing ».
Ils contribuent à renforcer l'estime de soi et dynamiser la créativité des enfants en dehors du cadre scolaire.
- Atelier d'écriture, de mise en scène
- Atelier d'expression théâtrale, avec les animateurs

La réalisation de cette pièce de théâtre donnera lieu à une représentation devant les parents et tous les invités des familles.

Projet découverte et relaxation pour les 3- 5 ans



Du 1er octobre 2018 au 30 janvier 2019, tous les mercredis de 13h30 à 15h30, les enfants participent aux différents ateliers suivants :

Atelier : Auto massage inspiré du Do in - Présentation et découverte sensorielle avec

exercice pratique. - Explication des différents bienfaits apportés par la pratique du massage.
 - Les dangers - Petit quizz pour tester les connaissances acquises
 ¶ Atelier : Relaxation (peut être pratiqué en extérieur si le temps le permet) - Présentation et découverte sensorielle avec exercice pratique. - Explication des différents bienfaits d'une bonne oxygénation - Les dangers - Petit quizz pour tester les connaissances acquises
 ¶ Atelier : Les pierres précieuses et semi précieuses - Présentation et découverte avec exercice pratique. - Explication des différents bienfaits des minéraux. - Les dangers - Petit quizz pour tester les connaissances acquises
 ¶ Atelier : Fabrication de peintures et teintures végétales - Présentation et découverte des produits - Explication des différents bienfaits des produits utilisés. - Les dangers - Préparation des teintures. - Petit quizz pour tester les connaissances acquises
 ¶ Atelier : Maquillage avec teintures végétales ou création sur support - Présentation - Exercice pratique

Projet Centenaire 14/18, « les petits artistes de la mémoire » (pour les 9-10 ans)



Les Petits artistes de la mémoire est un concours destiné aux élèves des classes de CM1 et de CM2. Il a pour objet de préserver et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre. Ce concours est organisé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Plus largement, dans le cadre des commémorations du Centenaire, il a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit européen et mondial.

Le travail de réflexion s'articule autour de trois grandes étapes :

- sélection par une classe d'un Poilu originaire de la commune
- recherche d'informations sur la Grande Guerre et sur le parcours du Poilu
- réalisation d'un "carnet de guerre" illustré par des dessins, des peintures, des collages, des poèmes, des textes, etc., retraçant l'histoire du Poilu.

Pour notre commune, nous travaillerons avec la classe de Mme ZUCCOLOTTO (Parozet) avec les documents/informations d'un soldat de Gex (avec l'aide d'une habitante, sa petite fille)

En parallèle avec le travail effectué en classe, les enfants qui le souhaitent, au centre de loisirs pourront continuer cette activité ou la découvrir à travers des réalisations qui viendront enrichir le « carnet de guerre »

Deux projets avec le centre socio-culturel des « Libellules » de Gex

- Boîte à livres

Le centre socio-culturel fournit au centre de loisirs une boîte à livres que les enfants vont décorer et qu'ils pourront ensuite utiliser sur place en apportant des livres et en empruntant ceux qui les intéressent.

- **Passerelle (vacances de printemps) :**

Le centre socio-culturel des Libellules souhaite mettre un partenariat avec le centre de loisirs de Gex destiné aux enfants approchant la limite d'âge d'un ALSH 3/12 ans. L'idée serait de partager une demi ou une journée, durant les vacances de Pâques, avec les équipes d'animateurs et les enfants de 11 à 14 ans des deux structures. Ainsi, cela permettrait de passer « le relais » d'un établissement à un autre sur le même territoire et ayant les mêmes objectifs extrascolaires.

Projet littérature avec la bibliothèque municipale de Gex

Aux vacances de Toussaint, le centre de loisirs va aborder le thème de la magie autour de « Harry Potter », ce thème sera repris les mercredis sur différents ateliers et en particulier avec des visites à la bibliothèque pour de la lecture, moment de conte et de découverte. Ce projet autour de la littérature de jeunesse fait écho à un certain nombre de projets de littératures développés dans les différents cycles des écoles maternelles et élémentaires.

Un projet autour de la fête de l'oiseau : le char de l'oiseau (mars à mai)



LES CHEVALIERS DE L'OISEAU

En partenariat avec l'association « les chevaliers de l'oiseau », les enfants vont être invités, sur le temps du mercredi, à préparer les décors pour les éléments d'un char. Ceux-ci seront ensuite installés sur la structure du char qui participera au défilé.

Sur le temps extrascolaire des petites vacances

Projet Mini-camp : au safari de Peaugres (les 23 et 24 octobre pour les 6-11ans)

Dans l'objectif de développer l'autonomie des enfants, d'accéder à un comportement citoyen grâce à une approche sensible et réelle d'un milieu, et afin de développer les relations avec les adultes (animateurs, intervenants), la mairie de Gex organise pour la première fois cette année un mini-camp (2 jours et 1 nuit) au safari de Peaugres avec un hébergement au domaine du Grand mûrier.

Les enfants y vivront des moments privilégiés, en respect total de l'animal et découvriront le métier de soigneur, par un échange avec le personnel travaillant sur place. Ils développent ainsi un comportement citoyen, dans le respect des personnes, des animaux

et des lieux.

Liste des activités scolaires existantes en lien avec les activités extrascolaires (liens le cas échéant avec les projets d'école) :

- **Projet Centenaire 14/18, « les petits artistes de la mémoire » (pour les 9-10 ans)**
- **Carnaval des écoles et structures d'accueil des jeunes enfants (crèches)**
- **Festival petits yeux grand écran (films et concours)**
- **Médiévales de Gex**

Le projet Centenaire 14/18 est l'occasion de travailler en partenariat avec deux classes de deux écoles sur la recherche de documents de la « grande guerre » en s'appuyant sur le vécu d'un « poilu » de la commune. Ce projet s'élabore à travers différents objectifs d'éducation à la citoyenneté.

Les grandes festivités de la ville (Carnaval, Médiévales) sont une opportunité pour faire collaborer les enfants au centre de loisirs et dans les écoles autour de productions qui viendront renforcer les décors de la ville.

Enfin, lors du festival PYGE (petits yeux, grand écran) les écoles et le centre de loisirs participent au même concours : cette année, le thème sera : « la magie ». Chaque groupe inscrit au concours, élabore différentes activités sur ce thème (lectures, jeux, art plastique) et réalise une production autour de « la magie ».

Liste des équipements accueillant les enfants pour ces activités :

- **Cinéma**
- **Piscine**
- **Bibliothèque**
- **Gymnase du Turet**
- **Espace Perdtemps : hall et espace extérieur sportif**
- **City stades**
- **Promenade du Journans**
- **Parc des cèdres**
- **Salle des fêtes**

Nombre d'enfants concernés par l'accueil du mercredi : 130 enfants en moyenne

Nombre d'encadrants sur l'accueil périscolaire du mercredi : 12 à 13 animateurs

Les mercredis, taux d'encadrement, selon le décret 2018-647 du 23 juillet 2018 :

- **Enfants < 6ans : 1 animateur pour 10**
- **Enfants > 6 ans : 1 animateur pour 14**

Périscolaire :

Articulation périscolaire/scolaire :

Liste des activités périscolaires en lien avec les projets d'école : pas d'activités directement liées au projet d'école, mais cependant des objectifs commun d'éducation à la citoyenneté et des règles de vie commune qui assurent la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Dans les accueils périscolaires, sont mis en place :

- un espace leçons pour les enfants qui souhaitent pouvoir prendre un temps le soir, pour leurs leçons. Cet espace est mis à disposition, l'enfant y travaille en autonomie, sous la surveillance d'un animateur mais sans accompagnement pédagogique (il ne s'agit pas d'aide aux devoirs, mais bien d'un espace mis à disposition).
- Des activités artistiques, sportives, culturelles, manuelles, coordonnées par des animateurs

Prise en compte des enfants en situation de handicap à la rentrée 2018 :

Nombre d'enfants en situation de handicap (reconnu par la MDPH) scolarisés : **16**

Nombre d'enfants en situation de handicap (reconnu par la MDPH) accueillis sur les temps périscolaires : **2**

Besoin de soutien pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire et extrascolaire : **OUI, en particulier pour accompagner et encadrer des enfants ayant des troubles graves du comportement. Ceux-ci peuvent à tout moment se mettre en danger ou créer une situation dangereuse et nécessitent la présence d'un adulte exclusivement pour eux.**

Adaptations mises en place pour faciliter l'accès des enfants en situation de handicap aux activités de loisirs des accueils périscolaires : **accessibilité PMR, réflexion en cours sur l'encadrement des enfants à besoins particuliers (TED)**

Objectifs éducatifs (orientations éducatives) du PEDT partagés par les partenaires (3 au maximum) :

- **Rechercher la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**
- **Décliner des parcours éducatifs sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires**
- **Répondre à des besoins éducatifs identifiés pour contribuer à une politique de réussite éducative**

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants sur le territoire :

Avec la mise en place du PEDT comptez-vous élargir votre réflexion aux jeunes du territoire (11-16 ans, 11-18 ans ou 11-25 ans) ? : **ce n'est pas fait actuellement mais un projet de passerelle avec le centre socio-culturel est en cours de réflexion**

Disposez-vous de l'un des dispositifs suivants (si oui il est nécessaire d'assurer la cohérence éducative avec le PEDT) ? :

Programme annuel de soutien aux activités éducatives (ex-CEL) : **non**

Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés, classes à Projet Artistique et Culturel] : **non**

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : **non**

Contrat enfance jeunesse (CEJ) : **non**

Partenaires du PEDT :

Partenaires institutionnels (autres communes de la communauté de communes, Education nationale, CAF, CG, DDCS ...):

- CAF de l'Ain
- DDCS de l'Ain
- CCPG (Communauté de Communes du Pays de Gex)
- DSDEN de l'Ain

Le service culturel de la mairie s'associe au centre de loisirs et aux garderies périscolaires pour un certain nombre d'événements culturels :

- Les médiévales,
- carnaval,
- festival petits yeux/grand écran
- concours en relation avec le festival, land'art
- éducation à la citoyenneté : opération « chasse au Gaspi » dans les restaurants scolaires

Acteurs éducatifs responsables de la mise en œuvre des activités périscolaires proposées dans le cadre du PeDT (à décliner selon les activités si nécessaire) :

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)
Théâtre	Mme POUGET	Autoentrepreneur	
Eveil	Mme BOBET	Autoentrepreneur	
Char de l'oiseau	Les chevaliers de l'oiseau	association	
Projet passerelle	Centre social les libellules	association	

Partenaires associatifs :

Dans le cadre d'autres événements, des partenariats sont établis :

Avec les chevaliers de l'Oiseau : fête de l'Oiseau de Gex

Avec le centre socio-culturel les Libellules : le festival Tôt ou T'arts, le projet passerelle

Avec , l'AFM pour le téléthon, l'amicale pour l'animation de l'hôpital local du Pays de Gex

Interventions ponctuelles de diverses associations du Pays de Gex durant les temps extrascolaires en fonction de la thématique choisie.

Autres partenaires :

Ponctuellement, partenariat possible avec des intervenants spécialisés.

Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire, insuffisance des équipements d'accueil du public visé, manque d'intervenants ...) :

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

Adaptation permanente en termes d'effectifs du fait d'une grande mobilité de la population (inscriptions scolaires tout au long de l'année, familles ayant une activité frontalière, fonctionnaires internationaux)

Difficultés de recrutement des personnels qualifiés car région très chère (coût de la vie très élevé)

Effets attendus pour les enfants (connaissances, compétences, comportements ...) :

- L'enfant est acteur de son temps libre. Les activités s'inscrivent dans la durée et sont organisées dans une logique harmonieuse et une bonne gestion du temps de l'enfant (accueil, repas, repos, goûter, temps libres, temps collectifs).
- L'enfant participe à la vie en collectivité, dans le respect de l'autre
- L'enfant a ses repères dans le temps et dans l'espace.
- L'enfant tisse des liens et se sociabilise
- L'enfant développe son imaginaire à travers les différentes activités

Eléments prévus dans le bilan/évaluation du PEDT :

Périodicité (évaluation annuelle ...) : **un bilan annuel global est prévu avec enquête auprès des familles.**

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants ...) :

- nombre d'inscrits en garderie périscolaire et proportion d'inscrits par rapport aux effectifs scolaires, nombre d'enfants présents sur le temps méridien, nombre d'enfants inscrits en centre de loisirs (petites et grandes vacances) et proportion d'inscrits par rapport aux effectifs scolaires. Nombre de présents par rapport au nombre d'inscrits
- Nombre d'activités proposées par jour/ par périodes (entre deux périodes de vacances)
- Nombre d'activités différentes/pôles d'activités (sportifs, culturels, manuels..)

Critères qualitatifs (pertinence, effets, impacts du PEDT ...) :

- Intérêt et implication des enfants pour les activités proposées
- Climat de la garderie, du centre de loisirs et du temps méridien
- Implication des coordinateurs d'activités dans la mise en œuvre de nouvelles activités et dans la qualité des activités
- Degré de satisfaction des familles (enquête)

Le rapport annuel d'évaluation du PEDT sera présenté au comité de pilotage et transmis aux partenaires de la présente convention.

Durée du PEDT : 3 ans

Modalités de renouvellement de la convention et de modification par avenant :
(par tacite reconduction)

Signature du représentant de la collectivité ou des collectivités concernées, avec cachet de l'organisme)

A Gex, le 6 novembre 2018
Pour la mairie de GEX,
Le Maire, Patrice DUNAND



Partenaires institutionnels signataires de la convention :

Pour la DDCS de l'Ain : Monsieur Laurent WILLEMAN, directeur

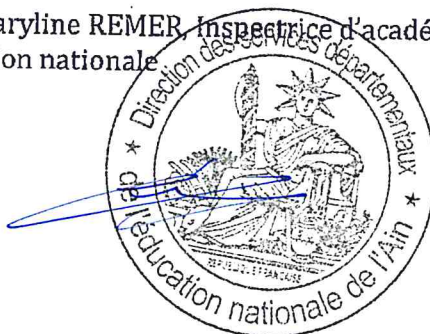
Le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale

Laurent WILLEMAN

Pour la CAF de l'Ain : Madame CHRISTINE ROUS, directrice

Hélène MAGNON
Sous-Directrice

Pour la DSDEN de l'Ain : Madame Maryline REMER, Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale



Liste des annexes jointes par la collectivité locale (à signer) :

Annexe 1 Charte de qualité « Plan mercredi ».

Annexe 2 Avenant à la convention partenariale- PEdT- pour la période : septembre 2018-août 2019